





**Monsieur le Maire et son équipe municipale
vous invitent à la cérémonie traditionnelle des vœux
le 24 janvier 2026 à 11 heures 30 dans la salle des fêtes**

P 4 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

P 5-7 Le Bâtiment

P 8-13 L' Urbanisme

P 14 La voirie

P 15 Social

Informations diverses

P 16 Bois et forêt : réagir

P 17-18 Les chênes de pays

P 19 Fête de la musique

P 20 Estivales

P 21 Biochemins

P 22-23 Elections

Vie locale

P 24 Anciens combattants - Le Marché de Clérac

P 25 ACCA

P 26-27 Union Pétanque Cléracaise

P 28 Association Tarot Challenge Sud-Saintonge- Les Enfants d'Argile

P 29 Teurlay Environnement Théâtre

P 30-32 Comité des fêtes

P 33-34 Association Sportive et Culturelle de Clérac + Octobre rose

P 35-36 Association Scolaire

P 37-42 Ecole

Culture et loisirs

P 43 Musée : expo photos

P 44-45 Bibliothèque

P 46-52 Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles

P 53-54 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques NAU

P 55 La Chandeleur

Vie pratique

P 56-58 Informations utiles



Cour de l'école



City Stade

Directeur de publication : Michel QUOD

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Sandra BERGES et Delphine PIETTE

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Ce bulletin municipal est un peu particulier, car dans quelques mois prendra fin le mandat que vous m'avez confié il y a bientôt 6 ans.

C'est aussi avec un brin de nostalgie que je me souviens du chemin parcouru depuis ma première élection en 1995 au côté de Monsieur Marc POUPELAIN, maire de l'époque. Ensuite, j'ai effectué 3 autres mandats, dont deux de conseiller municipal et un en tant que deuxième adjoint au côté de notre ancien maire Monsieur Guy PASQUET. Puis en 2020, date à laquelle vous m'avez accordé l'honneur de devenir votre maire. C'est 31 ans de service d'élu et 15 ans à la présidence du comité de fêtes de la commune.



Ce dernier mandat ne fut pas de tout repos, car nous avons débuté celui-ci avec une crise sanitaire sans précédent et avec une situation nationale et internationale présentant beaucoup d'incertitudes tant sur le plan institutionnel, économique et financier. C'est pour cela que la commune reste encore un repère de stabilité garante du service public pour tous.

Notre commune, au cours de toutes ces années, a complètement changé de visage. Pendant les différents mandats, nous avons, avec les différentes équipes municipales, réalisé de nombreux projets et travaux de réhabilitation. Pour en citer quelques-uns : commerces, traversée du bourg, arrivée de la LGV et sa base travaux, réaménagement foncier, PLU, saisie d'opportunités pour alimenter les ressources financières de la commune, création et amélioration de centres d'activités culturelles et éducatives (école, médiathèque, associations, etc.) ; beaucoup de sujets trop longs à énumérer, mais tous valorisants et dans l'intérêt de tous.

Les projets et travaux sont encore nombreux, je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent. Nous avons réalisé tout cela, grâce à une gestion rigoureuse optimisant les recherches de subventions, limitant les dépenses de fonctionnement avec une fiscalité communale toujours inférieure à la moyenne, afin de ne pas peser sur les générations futures.

Je tiens à remercier chaleureusement mes adjoints ainsi que toute l'équipe municipale pour m'avoir supporté pendant toutes ces années ; une équipe motivée, disponible et toujours dévouée au service des administrés. Un grand merci à tous les acteurs de m'avoir accompagné lors de ces mandats, à savoir : les services administratif et technique, l'école et son équipe enseignante, la médiathèque, l'agence postale, les associations, les bénévoles, les commerçants, les artisans et industriels.

Merci à tous les nouveaux habitants pour avoir choisi notre village et pour vous y être installés.

Merci à vous tous, concitoyens, pour vos participations nombreuses à nos différentes actions.

J'aurai le plaisir à développer plus largement mes ressentis lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le 24 janvier à 11 h 30 à la salle des fêtes.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour vous et vos proches et également pour notre commune.

Bonnes fêtes de fin d'année et heureuse année 2026.

Votre Maire,

Michel QUOD

Les commerces de proximité : un enjeu vital pour la ville de Clérac

Dans notre petite commune, les commerces de proximité ne sont pas de simples lieux d'achat. Ce sont aussi des traits d'union entre les habitants, des espaces où se tissent des liens et où se construit la vie locale. Aujourd'hui plus que jamais, soutenir notre épicerie, notre boulangerie et notre bar-hôtel-restaurant est essentiel pour préserver l'âme et la vitalité de notre village. Voilà plusieurs années déjà que la commune a œuvré pour maintenir ces commerces en rénovant ou créant un outil adapté qui leur permet de fonctionner.



Des services indispensables au quotidien

L'épicerie et la boulangerie de la commune jouent un rôle clé. Elles permettent à chacun, notamment aux personnes âgées ou isolées, d'accéder facilement aux produits essentiels sans avoir à parcourir des kilomètres. Au-delà de la fonction pratique, elles sont des lieux où l'on prend des nouvelles, où l'on échange, et, pour certaines personnes, le seul endroit où elles peuvent dire bonjour à quelqu'un. De son côté, le bar-hôtel-restaurant fait vivre les soirées, réunit les habitants, accueille les visiteurs de passage et participe au dynamisme touristique. Sans lui, nos routes deviendraient des lieux de transit au lieu d'être des destinations.



Des enjeux économiques et sociaux majeurs

Chaque commerce fermé, c'est un pas de plus vers la désertification rurale. À l'inverse, chaque commerce soutenu est un investissement dans l'avenir de notre commune. Ensemble, ils créent de l'emploi local, attirent de nouveaux habitants, renforcent l'attractivité et favorisent la convivialité.

Un choix citoyen : consommer local, c'est construire notre avenir

Nous tous, habitants, institutions et associations de Clérac, avons un rôle à jouer. En privilégiant les achats locaux, en fréquentant les établissements du village, en parlant d'eux autour de nous, nous contribuons à leur pérennité. Consommer dans nos commerces, c'est faire un geste concret et solidaire pour notre commune. Ce sont des gestes simples, mais décisifs.

Préserver le lien social de notre commune

Perdre un commerce, ce n'est pas seulement perdre un service : c'est perdre une part de notre histoire, de notre sociabilité. Maintenir ces établissements ouverts, c'est protéger ce qui fait la richesse de notre village : une vie locale vivante, humaine et proche de ses habitants.



Soutenons nos commerçants. Ils sont essentiels.

La maison de santé



Un retard s'est cumulé dans la progression des travaux, notamment à cause de l'approvisionnement des hourdis décalé d'un mois au printemps dernier, indépendant de la volonté du maçon.

Les lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, domotique) devant maintenant évoluer de concert, il y va de la coordination de la maîtresse d'œuvre, l'architecte Sophie Léger, pour que les uns se synchronisent avec les autres. Une réunion de chantier hebdomadaire s'effectue comme il se doit en présence des artisans et des élus de la commission bâtiment.

L'option de réenduit a été finalement conservée à cause de certaines parties abîmées par la restauration au ciment des années soixante.

La livraison de ce bâtiment devrait donc se faire avant le printemps prochain.

Les hangars derrière la salle des fêtes

Toujours en quête de place pour stocker tout ce dont a besoin la commune pour son entretien, les hangars derrière la salle des fêtes sont en train de bénéficier d'une bonne remise en état.



Travaux de la cantine : une nouvelle plonge



La période des vacances estivales est propice aux travaux dans les bâtiments scolaires. En autres, le local de la plonge a été réaménagé : le lave-vaisselle avec porte a été remplacé par un à capot, beaucoup plus fonctionnel. Un nouveau bac de plonge a été installé et équipé d'un convoyeur à rouleaux facilitant le transport et assurant un déplacement fluide des paniers de vaisselle à laver.

Les HLM

Comme souvent au départ du locataire, le logement n°10 du bâtiment B a été entièrement rénové pour un montant de 33 570,64 HT.



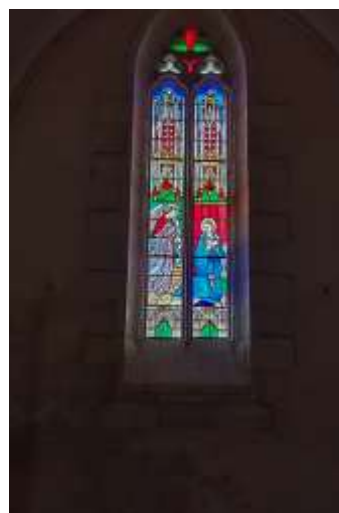
Église

Après quatre mois et demi de travaux de restauration, les vitraux de l'église ont fini d'être remplacés le 1er juillet. C'est l'entreprise Bordenave, de Bordeaux, qui a réalisé le chantier. Certaines baies ont été retirées pour une restauration importante (motifs effacés, couleurs affadies, plomb à refaire, ...), d'autres sont restées en place et ont subi un nettoyage sans être déplacées. Le montant de cette rénovation s'élève à 31 944 € HT.

Le prochain gros chantier sur l'église concernera la restauration du campanaire. La cloche est très usée et risque de se fêler. Elle devra être extraite du clocher et l'ensemble de son support restauré. Un très gros chantier en perspective pour entretenir et préserver notre patrimoine.



Avant la restauration : les visages sont effacés, ainsi que le logo des Caillères, les couleurs sont affadies, etc.



Après restauration, les vitraux ont retrouvé leur lustre d'antan.

Le point sur le PLU

Rappelons-nous, la phase technique, (Règlements graphiques et écrits et les Orientations d'Aménagement et de Programmation) devait être finalisée ce printemps afin d'aboutir à la phase administrative (Arrêt des PLU, Enquête publique et Approbation des PLU) qui devait se dérouler à suivre jusqu'en février 2026.

Cependant, du retard a été pris du fait de négociations encore en cours. En effet, il est difficile de concilier les objectifs de développement urbanistique validés par le cabinet d'études Cittànova lui-même et d'en même temps faire respecter la loi ZAN dont l'objectif est de réduire l'artificialisation des sols de moitié. Pour cela, la solution pour les autorités est de combler les dents creuses, de bâtir en R+1 ou R+2 dans le bourg et de pratiquement ne plus construire dans les hameaux.



Proposition de Cittànova

La commune n'étant pas encline à des mesures aussi drastiques, les discussions sont encore en cours.

Le point sur le PPRIF

Souvenons-nous que les 9 maires concernés par cette mesure de protection contre l'incendie s'étaient élevés de concert, non pas contre l'idée d'un Plan de Prévention des Risques en Forêt mais contre certaines règles trop coercitives.

De nouvelles propositions de la DDTM suite à cette requête commune et au rapport du commissaire enquêteur de l'enquête publique qui s'est déroulée du lundi 07 avril au vendredi 09 mai 2025 nous ont été présentées. Elles sont actuellement à l'étude.

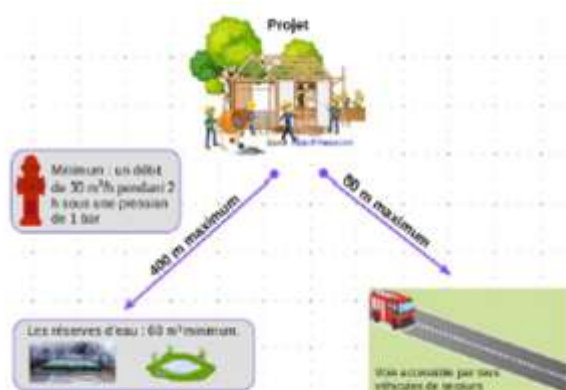


Illustration 5: La distance aux hydrants

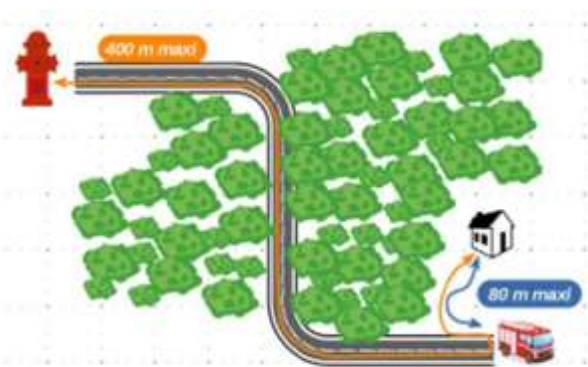


Illustration 6: La mesure de la distance par cheminement

L'Aire de stationnement Camping-car à l'Aire de la Lune

Le lot n°1 de terrassement et création des voies et cheminements par l'entreprise de travaux publics Colas a été livré à la bonne échéance : 12 emplacements camping-cars et déplacements piétons.

Le lot n°2 des espaces verts a été finalisé, les arbres de différentes essences ont été plantés et les massifs réalisés.

Le mobilier urbain sera bientôt installé.

Coût budgétisé de 213 462 € HT.



City stade et tennis

Ce sont les enfants de l'école qui ont inauguré le city stade et le terrain de tennis restauré. Le 27 juin, deux classes sont venues tester les deux terrains et ont particulièrement apprécié cette matinée inaugurale. Un professeur de tennis était venu spécialement pour eux afin de les initier à ce sport. Pendant qu'un groupe écoutait et appliquait les consignes, un autre occupait le city stade et découvrait avec bonheur ce nouvel espace de jeux.

Tout le monde est reparti enthousiasmé et les enfants comme les professeurs se sont promis d'y revenir très rapidement.

Depuis, des tables et bancs sont venus égayer cette nouvelle aire de jeux. Terrains de pétanque, tyrolienne, terrain de tennis et city stade sont le point de départ d'une surface dédiée aux loisirs qui devrait s'agrandir dans les années à venir.

Coût du terrain de tennis : 33 209,00 € HT

Coût du City stade : 71 289,70 € HT.



Initiation au tennis.

Des élèves particulièrement attentifs



Un petit tour de tyrolienne c'est toujours sympa

Aire de jeux

Les travaux de rénovation de l'aire de jeux ont été achevés début juillet pour le plus grand bonheur des enfants, pour un montant de 44 012 € HT



Le sol a été recouvert de dalles amortissantes et les jeux usagés ont été changés pour une mante religieuse, une balançoire « nid » et un nouveau tourniquet.



Les enfants, de la maternelle à la fin de l'élémentaire, y trouveront de quoi exercer leur motricité que ce soit sur les jeux à ressort pour les plus petits ou au toboggan, accessible après quelques efforts de grimpe, pour les plus grands.

Le mobilier urbain

Le bourg a été agrémenté de mobilier urbain :

- devant l'agence postale, une table basse et deux fauteuils fixés sur une dalle béton coulée dans la pelouse,

- devant la médiathèque, une table basse et deux fauteuils fixés directement sur la dalle de sol,

- autour de l'aire de jeux devant la mairie, deux tables et quatre banquettes fixées sur une dalle béton coulée dans la pelouse, deux bancs dos-siers face à face et une corbeille,

- autour de l'aire du terrain de pétanque, quatre tables de pique-nique fixées sur une dalle béton, une corbeille,

- autour du City Stade, deux bancs avec accoudoir et une table de pique-nique fixés sur une dalle béton et une corbeille

- à l'école, deux tables « Récré-Élémentaire », une table de pique-nique,

- devant la salle des fêtes, les poubelles sont cachées par un ensemble de cinq « Clastra Palissade » protégés par des butées en pierre reconstituée.

Il est à noter que le matériau principal est constitué de plastique recyclé et recyclable, il est imputrescible et garanti 20 ans pour satisfaire ainsi à un développement durable.



Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques

Après étude du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), la commune a voté pour l'implantation de deux projets de production électrique photovoltaïque :

- l'un sur l'école et la longère de la médiathèque dont l'objectif est l'autoconsommation des bâtiments communaux implantés jusqu'à un kilomètre de distance,

- l'autre est la création d'une ombrière sur une partie des terrains de pétanque dont le financement sera amorti par la couverture en photovoltaïque dont la production sera vendue à ENEDIS.



Pour information, le CRER dispense des conseils en toute objectivité et indépendance. Il aide individuellement le particulier et les collectivités à choisir le bon programme de travaux pour leur logement.

Assainissement

Bilan de la campagne de contrôles 2025 des Installations d'Assainissement Individuel

• Contexte réglementaire

La **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006** impose aux communes de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif des eaux usées domestiques.

Ces contrôles concernent :

- **Les installations neuves ou réhabilitées**, pour vérifier leur conception et leur bonne exécution.
- **Les installations existantes**, à travers un contrôle de fonctionnement et d'entretien **tous les 10 ans maximum**.



• Organisation du service

Les contrôles sont réalisés par le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** géré par **Eau 17**, en partenariat avec le bureau d'études **NCA Environnement**.

Eau 17 assure depuis plusieurs années la vérification des installations neuves, et a confié la campagne de contrôle des dispositifs existants à NCA Environnement.

• Déroulement de la campagne

La campagne s'est déroulée **du 26 août 2024 au 9 juillet 2025**, en collaboration avec la municipalité.

Sur les **402 installations** que compte la commune :

- **239 ont été contrôlées.**
- Les autres ne l'ont pas été car elles avaient déjà fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 10 ans ou sont concernées par un projet de réhabilitation.



Mesure de boue d'une fosse

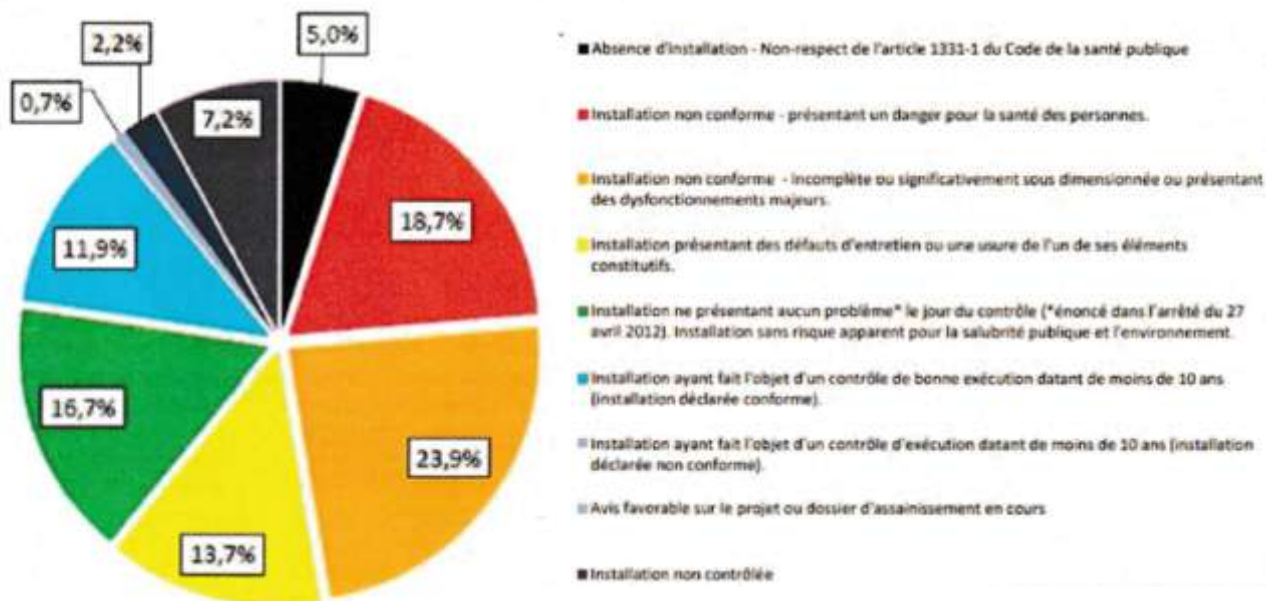
© Eau17

• Résultats du bilan

Le bilan, présenté à la commune le **10 octobre 2025**, fait apparaître la répartition suivante :

Situation de l'installation	Part des installations
Conforme – aucun travail à prévoir	42,3 %
À réhabiliter sous 4 ans	23,7 %
À réhabiliter dans l'année en cas de vente du bien	23,9 %
En cours de réhabilitation	2,9 %
Non contrôlées	7,2 %

Assainissement (suite)



- **Suite de la campagne**

Ces contrôles ont permis :

D'identifier les **logements nécessitant un dispositif d'assainissement individuel**.

D'établir un **diagnostic global de l'état de fonctionnement** des installations.

De repérer celles présentant un **risque sanitaire ou environnemental**.

Les travaux prescrits devront être réalisés dans les délais réglementaires, et un **nouveau contrôle périodique aura lieu tous les 10 ans**.

- **Un enjeu de santé publique et d'environnement**

Le bon entretien de son installation d'assainissement individuel contribue :

à la **préservation de la qualité de l'eau**,

à la **protection de la santé publique**,

et au **développement durable** de notre territoire.



Le pont du Petit Manon

Rappel des travaux qui étaient à réaliser :

- terrassement de la buse actuelle,
- pose de cadres en béton, préfabriqués (1,50m x 2m),
- enrochements,
- pose de garde-corps,
- réfection de chaussée en bicouche.

Organisation générale :

Démarrage du chantier le 13 octobre 2025 ; durée : 15 jours

- intempéries : arrêt de chantier du 20 au 24 octobre (tempête Benjamin notamment),
- signalisation de chantier et barriérage en place.



Travaux :



Les travaux d'ouvrage sont terminés,

- clôture des riverains reposée et jardin remis en état,
- en attente d'une date de réalisation du bicouche,
- installation des garde-corps sous 15 jours / 3 semaines.

Montant total des travaux de 98 651,45 € HT dont 25 000 € de subvention du département.

La réserve d'eau de défense contre l'incendie au Pas Blanc

Le plan d'eau a été désensablé, les berges consolidées et les batardeaux ont été remplacés par des mardriers de chêne gracieusement fournis par la scierie Vignaud à Bédénac.



Le Repas des anciens

Monsieur Michel Quod, votre maire, et toute son équipe municipale ont eu le plaisir d'organiser le traditionnel et dernier repas des aînés de cette mandature. Ce fut un moment privilégié de partage et de convivialité pour honorer nos seniors.

Toutefois, une pensée émue a été réservée à nos disparus. Nous n'avons pas non plus oublié ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour des raisons de santé. Un panier gourmand leur sera proposé dans quelques jours en signe de notre affection et sera à récupérer à la mairie.

Ce samedi 22 novembre, notre salle des fêtes était presque comble, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir 137 convives qui ont répondu à notre invitation.

Pour régaler tous les participants, nous avons mis à l'honneur les talents locaux : le délicieux repas a été préparé par Sonia Dupont, "Galilé traiteur" à Clérac, les boissons ont été fournies par Monsieur Eric Vareille ainsi que M. et Mme François "proxi services". Enfin le pain et le dessert gourmand provenaient du fournil de Clérac.

Nous souhaitons adresser un remerciement tout particulier à Emilie Fradon pour la décoration de table qui a connu un vif succès auprès de nos convives.

Enfin, nos aînés ont pu apprécier une animation musicale formidable. Damien Auberti nous a enchanté avec son magnifique répertoire de chansons françaises et Jean-Noël Caron a ensuite mis le feu et ambiancé la salle pour la plus grande joie de tous.

Cette rencontre festive a été un véritable succès ! Nos Cléracais et Cléracaises ont profité pleinement de ce moment chaleureux pour partager une excellente journée de convivialité et de bonne humeur.

Pour l'année prochaine, si vous voulez manger ensemble merci de venir de bonne heure pour réserver vos places.

À l'année prochaine !



Bois et forêt : réagir avant le retour des flammes

L'été 2025 a été marqué par de nombreux incendies dans le sud de la France. Dans l'Aude, le massif des Corbières a particulièrement souffert : plus de **16 000 hectares** de végétation ont brûlé en quelques jours. C'est le feu le plus dévastateur qu'ait connu la région depuis près de cinquante ans.

Un été sous tension :

Vents violents, sécheresse, températures extrêmes... Ces conditions climatiques favorisent la propagation rapide des flammes. Le changement climatique accentue encore ces phénomènes.

Mais la responsabilité humaine reste majeure : **9 feux sur 10** sont provoqués directement ou indirectement par nos activités. Et **90 % des maisons détruites** lors d'incendies n'étaient pas suffisamment débroussaillées.

Prévenir, c'est protéger :

Avec l'automne, la période est propice à l'entretien des terrains et des abords de maisons. Quelques gestes simples permettent de réduire considérablement le risque d'incendie :

Respecter les interdictions de feux, barbecues et engins thermiques pendant les périodes à risque.

Débroussailler les abords de son habitation : respecter les Obligations Légales de Débroussaillage.

Éliminer les tas de branches et les végétaux secs.

Créer, si possible, des zones pare-feu et des accès pour les secours.

La forêt, une responsabilité partagée :

Les propriétaires forestiers peuvent aussi renforcer la prévention :

En entretenant les chemins, pistes et points d'eau.

En pratiquant une gestion adaptée des bois et forêts.

En participant aux dispositifs de Défense des forêts contre l'incendie (DFCI).

Ils doivent aussi se rappeler qu'ils sont **responsables des dommages** causés par leurs arbres. Une assurance responsabilité civile est donc indispensable.

Anticiper pour éviter le pire

Chaque année, les feux détruisent des forêts, des habitations et des paysages entiers. Agir maintenant, c'est protéger son environnement et sa sécurité.

N'attendons pas les flammes pour réagir : la prévention commence dès aujourd'hui.

D'après Laurent de Bertier, Directeur général de Fransylva



Les chênes de pays : une richesse de nos forêts

Bravant le temps et les saisons, le chêne est l'un des arbres les plus emblématiques de nos paysages. Durable, solide et élégant, il abrite une biodiversité exceptionnelle et fournit un bois recherché pour la construction, la tonnellerie et le mobilier.

Les deux grands chênes de nos pays

Espèce	Feuilles	Glands	Port	Sols & conditions
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	Pétiole très court	Glands à long pédoncule	Branches tortueuses, port irrégulier	Sols riches, frais et profonds
Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>)	Long pétiole	Glands directement fixés sur le rameau	Tronc droit, silhouette régulière	Sols secs, pauvres et bien drainés



D'autres chênes dans nos Paysages

Espèce	Particularités	Taille
Chêne tauzin	Feuilles très découpées, glands groupés par 2 ou 4	Petit
Chêne pubescent	Feuilles et rameaux velus, glands duveteux	Petit
Chêne chevelu	Glands hérissés de longues écailles recourbées	Petit
Chêne vert	Feuilles coriaces, vert foncé brillant	Petit

Le chêne et son environnement

Le chêne sessile résiste mieux à la sécheresse, tandis que le pédonculé préfère les sols frais et profonds. Ils peuvent être affectés par :

- des **insectes défoliateurs** (processionnaire, bombyx, tordeuse),
- des **champignons** (oïdium, armillaire),
- la **surabondance de gibier**, qui freine la régénération naturelle.



Les Chênes de pays (Suite)

Un bois noble et durable

Dur, stable et esthétique, le bois de chêne est utilisé pour :

- la **menuiserie** et l'**ébénisterie**,
- la **tonnellerie** (fûts de vin),
- les **charpentes** et **parquets**,



Préserver nos chênaies :

Planter les bonnes espèces selon le sol, favoriser la régénération naturelle, et protéger les jeunes plants du gibier :

autant de gestes simples pour assurer la présence du **chêne de pays** pour les générations futures.

Les chênaies françaises font l'objet d'une surveillance étroite par le **Département de la Santé des Forêts (DSF)**, en partenariat avec le **Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)** et l'**Office National des Forêts (ONF)**. Une récente campagne d'observation, menée en début d'année 2025, révèle une **situation préoccupante**, marquée par une **tendance générale à la dégradation**.

Une tendance nationale à la dégradation

Cinq ans après la première étude, les résultats confirment une **dégradation progressive de la santé des chênaies françaises**. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs :

le **réchauffement climatique**, les **sécheresses répétées**, le **stress hydrique**, ainsi que la **pression des insectes ravageurs** et **champignons pathogènes**.

Ces constats soulignent la nécessité d'une **vigilance renforcée** et d'une **adaptation des pratiques sylvicoles** pour préserver ces écosystèmes emblématiques du patrimoine forestier français.



Fête de la musique

Les élèves de Mme Barré, professeur de musique, ont joué quelques morceaux au piano ou à la guitare à l'intérieur de l'église St Vivien. La démonstration était initialement prévue dans la cour du musée mais la très forte chaleur qui régnait ce jour-là a imposé un repli dans un endroit frais.

Le trio jazz band, avec un Cléracais au banjo, M. Pardo, a ensuite pris le relais et emmené les spectateurs de l'église sur la place de la salle des fêtes où le Comité des fêtes avait organisé la soirée avec jeux gonflables, restauration rapide et deejay.

L'excellent trio a animé la soirée. L'improvisation de Jean-Claude Gatineau a fait sensation. Avec deux cuillères, utilisées style castagnettes, il a rythmé la musique et accompagné les musiciens de manière magistrale. Issu du public, il a étonné tout le monde en se joignant au trio et a joué en totale harmonie avec eux.

Cette soirée fut un très bon moment de partage autour de la musique.



Estivales

Entre ciel et terre

Clérac a pu bénéficier d'un spectacle financé par la CDCHS dans le cadre des Estivales. La compagnie « Si j'y suis » nous a présenté son tout nouveau spectacle 2025 « Entre ciel et terre ».

C'est la première fois qu'on faisait venir un spectacle pendant une manifestation du Comité des Fêtes. L'idée était à la fois d'amener du monde à la journée Plein Air et d'assurer un peu de public au spectacle. Bonne ou mauvaise idée ? Difficile de dire s'il y a eu un impact en nombre mais le moins qu'on puisse dire est que la qualité d'écoute du public n'y était pas. Très peu de gens n'étaient venus que pour le spectacle.

Un orchestre déambulatoire type banda par exemple, serait sans doute plus approprié pour accompagner ce type de manifestation.

Pourtant, la prestation de la compagnie « Si j'y suis » était de qualité et elle méritait bien un peu d'attention et de respect. Les jongleurs, écrasés par la chaleur, ont maintenu un niveau professionnel et nous ont emmenés dans leur scénario tout en y mêlant leurs numéros de jonglage.

Depuis la COVID on a remarqué une baisse de participation importante du public aux manifestations artistiques et ce n'est pas encourageant.



Informations diverses

Biochemins

2025 a vu l'arrivée de deux nouveaux exploitants à « Grand Village » pour poursuivre le chemin initié par Patrice et Marie Poujet, désormais à la retraite. Un chemin exclusivement bio, bien sûr.

Bénédicte et Christian ont pris un pari fou.

Après une expérience familiale (parents et grands parents agriculteurs), différents patrons et une formation BPREA pour elle, une passion du jardinage et un vécu d'entreprise pour lui, ils ont repris, cet été, l'exploitation maraîchère EARL Biochemins, sise au Grand Village à Clérac.

Ils vous accueilleront avec beaucoup de gentillesse, de la bonne humeur et le sourire, ... ainsi qu'un petit café ..., tous les samedis matins de 10h à 12h à la ferme et vous proposeront une grande variété de légumes de l'exploitation mais pas que ... avec aussi des fruits, des champignons, etc. Tous bios, pour manger sainement.

Venez nombreux les rencontrer, ils vous attendent.



Élections municipales de mars 2026

Nouvelles règles à connaître pour Clérac

Les 15 et 22 Mars 2026 auront lieu les élections municipales sur tout le territoire français. Il est important de connaître les nouvelles règles du scrutin afin d'éviter de rendre son bulletin de vote non valide.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 vise à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales pour toutes les communes quel que soit leur nombre d'habitants afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

Clérac a une population de 1026 habitants (chiffre Insee de 2022 pris en compte pour les élections). Voici quelques points à retenir :

- **La constitution de la liste.**

Généralisation du scrutin de liste bloquée. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des **listes sans possibilité de panachage**. Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.

Parité de la liste. La liste, de la tête de liste jusqu'au dernier candidat, est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la désignation du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

Respect de l'effectif. La liste doit comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : effectif légal prévu par la loi. **Pour Clérac, le nombre de conseillers est inchangé : 15**

La liste peut également comprendre jusqu'à **deux** candidats de plus que l'effectif légal : **candidats supplémentaires**. Ces candidats pourraient être appelés à pourvoir les sièges vacants en cours de mandat : démission, décès, etc.

- **Modalités de dépôt de candidature.**

Les candidatures doivent être déposées en préfecture ou en sous-préfecture au plus tard :

pour le premier tour, le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin (26 février 2026) à 18h00

pour le second tour, le mardi qui suit le premier tour (17 mars 2026) à 18H00

- **Les documents nécessaires sont :**

une déclaration de candidature de la liste (formulaire CERFA dédié) complétée par le candidat tête de liste)

une déclaration de candidature de chacun des colistiers ainsi que d'autres documents avec a minima un justificatif d'identité et une attestation d'inscription sur la liste électorale. Cette liste n'est pas exhaustive et peut varier en fonction de situations particulières.

- **Le jour de l'élection.**

Lorsqu'une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, l'élection est acquise au premier tour.

Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour. Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.



Élections municipales de mars 2026 (suite)

- **Attribution des sièges.**

Les suffrages exprimés permettent de calculer la répartition des sièges entre chacune des listes. Le calcul s'effectue en 3 étapes :

attribution de la prime majoritaire : la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix obtient d'office la moitié des sièges du conseil municipal (arrondi à l'entier supérieur). Pour Clérac, 8 sièges.

répartition à la représentation proportionnelle en fonction du quotient électoral pour les sièges restants à répartir entre toutes les listes présentes au second tour

répartition des sièges, éventuellement restants, selon la méthode de la plus forte moyenne

- **Élection du maire et des adjoints.**

Les modalités de l'**élection du maire** n'ont pas été modifiées : le maire est élu parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée). La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

- L'ordre de présentation de la liste des conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut donc être différent de celui-ci.

- L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint. La première adjointe peut donc être du même sexe que la maire ou le premier adjoint du même sexe que le maire.

- Le nombre d'adjoints, fixé au préalable par le conseil municipal, ne peut excéder 30% de l'effectif légal (arrondi à l'entier inférieur), ni être inférieur à 1. Pour Clérac le nombre maximum d'adjoints est de 4.

- **Conseillers communautaires.**

La [loi n° 2013-403 du 17 mai 2013](#) dispose qu'à compter 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Ainsi, la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

Pour Clérac, le nombre de sièges de conseillers communautaires est de 2. La liste comporte un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq et de deux dans le cas inverse.

Les candidats aux sièges de conseiller communautaire doivent figurer dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal.

La liste de ces candidats est composée alternativement de personnes de chaque sexe.

Toutes les informations rapportées ici sont issues du site de l'association des maires de France (www.amf.asso.fr) et de celui des collectivités locales (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr>). Vous pouvez vous y rapporter pour compléter votre information.

Anciens combattants

Cinquantenaire de l'amicale des anciens combattants et victimes de guerre de Clérac.

11 novembre 2025, cérémonie du 107ème anniversaire de la fin de la guerre 14-18.

Cérémonie protocolaire dirigée par le Président de l'A.C.V.G Claude Dobigeon, en présence de Monsieur Le Maire Michel Quod, Monsieur Château, président de la F.N.A.C.A comité des trois Monts, Monsieur Bernard Charron, Monsieur Martin directeur de l'école primaire de Clérac, les enseignantes accompagnées de nombreux élèves et leurs parents, le Conseil Municipal.

Énova, Leila et Théa ont lu le message de l' U.F.A.C.

Monsieur le Maire a lu le message du Ministre des Armées.

Les gerbes ont été déposées par Monsieur le Maire et Monsieur C. Dobigeon accompagnés de quatre jeunes.

Lever des couleurs par Monsieur Peyremole accompagné d'un jeune élève, trois porte-drapeaux, P.Scapin, J.Tibule, Jean de Cercoux et Philippe Peychaud à la sono.

La collecte du centenaire des Bleuets de France a été réalisée par Jeannine et Geneviève avec un beau soleil. La cérémonie se termine par la MARSEILLAISE chantée par les enfants et le public.

Merci à tous.

Monsieur le Maire et le Président invitent l'assistance à partager le vin d'honneur dans la salle des fêtes, qui rassemble jeunes et moins jeunes dans un moment d'échange et de convivialité.

Merci à tous et RDV en 2026.



Le Marché de Clérac

Marché de Clérac, tous les vendredis matins.

Avec nos habitués : Didier, traiteur et Laurent, notre maraîcher.

N'oublions pas le vendredi soir "EL GRINGO" spécialités mexicaines.

Venez nombreux profiter de nos commerçants.



L'association de chasse ACCA

Avec ses 80 adhérents, la Société de Chasse de notre commune poursuit cette année encore ses missions de gestion de la faune et d'entretien du territoire, tout en maintenant un esprit convivial apprécié de tous.

Une saison dynamique et responsable.

Les chasseurs se mobilisent chaque week-end pour assurer la régulation des espèces présentes sur notre territoire, en particulier le chevreuil et le sanglier.

Cette gestion encadrée contribue à préserver l'équilibre naturel, limiter les dégâts agricoles et garantir la sécurité des usagers de nos chemins ruraux.

Comme chaque année, les membres de la société participent également à l'entretien des bois, des chemins, et au suivi des populations de gibier.

Un moment fort : le repas cassoulet organisé en partenariat avec le club de pétanque et le comité des fêtes.

Avec 140 convives réunis dans la salle des fêtes, cette soirée a été un véritable succès.

Bonne humeur, partage et convivialité étaient une nouvelle fois au rendez-vous, renforçant les liens entre les chasseurs, les habitants de la commune et les bénévoles du comité des fêtes et de la pétanque.

Sécurité et cohabitation :

La société rappelle qu'une attention particulière est portée à la sécurité lors des journées de chasse.

Les panneaux « Chasse en cours » sont systématiquement installés, pour avertir que le gibier ou les chiens peuvent traverser à tout moment.

La cohabitation harmonieuse avec les promeneurs et vétérinaires reste une priorité.

Merci à tous

La Société de Chasse remercie :

le comité des fêtes, le club de pétanque,

les bénévoles qui œuvrent toute l'année,

les habitants et participants pour leur présence chaleureuse,

les adhérents pour leur engagement constant,

et la mairie pour son soutien.

Le secrétaire de l'ACCA



Union Pétanque Cléracaise

Bonjour à tous.

Championnat des clubs : Bilan définitif 2025 :

Championnat vétérans (60 ans et plus) :

L'équipe A :

Au terme de cette saison en deuxième division départementale, l'équipe termine première de sa poule et accède directement en première division départementale ce qui a permis à l'équipe de disputer le titre de champion départemental le 2 juin sur le terrain « DES GONDS », proche de Saintes.



Le matin, en demi-finale notre équipe obtient le match nul 18 points à 18 après les 6 matchs en tête à tête, 3 matchs en doublette et 2 matchs en triplette. L'équipe s'impose au tir de précision par une très large victoire.

L'après-midi, le titre de champion départemental se jouait contre ST JULIEN DE L'ESCAP. Après 4 victoires sur 6 en tête à tête et 3 victoires sur 3 en doublette le titre était acquis.

Bravo à nos joueurs pour ces 2 très beaux résultats et l'objectif 2026 sera le maintien en première division vétérans...



L'équipe B :

Démarrage « en petite vitesse », défaites lors des 2 premières journées, l'équipe a su se ressaisir en n'enchaînant que des victoires. L'équipe termine deuxième ex aequo mais avec un goal-average non favorable, ce qui a empêché l'équipe de participer au barrage pour une montée en division supérieure. Le bilan reste positif et l'objectif de 2026 reste toujours la montée.

Championnat toutes catégories :

Malgré de bons résultats lors de chaque journée, l'accession en division supérieure n'était pas à notre portée. Une très belle entente dans l'équipe a permis de disputer de très bonnes parties. 2026 sera un nouveau départ avec toujours l'ambition de la première place.

Vie du club

Depuis le début de saison, nous avons enregistré une douzaine de nouveaux licenciés, signe de l'évolution constante de notre club.

Pour 2026, quelques promesses de nouvelles licences qui devraient se concrétiser d'ici la fin de l'année. Actuellement le club compte 64 licenciés.

Bilan des concours

Depuis début avril nous avons organisé une trentaine de concours : vétérans (55 ans et +) 1 par semaine, concours toutes catégories, journée plein air et fête de la commune.

Une trentaine d'équipes sont toujours présentes.

Lors de notre dernier concours vétérans nous avons offert un apéro dinatoire en remerciement de leur présence régulière lors de tous nos concours.

Union Pétanque Cléracaise (suite)



Prévisions 2026

35 concours officiels ont déjà été programmés pour 2026 lors de notre réunion de secteur à Jonzac début octobre auprès de notre fédération départementale s'étalant de début Avril à fin septembre.

2 équipes vétérans sont reconduites, une équipe Toutes Catégories, mais en fonction des demandes, ce nombre d'équipes peut évoluer.

Pour rappel, chaque inscrit en fonction de son équipe devra s'organiser pour les déplacements et les repas avec ses collègues, que ce soit pour les championnats des clubs ou les qualifications départementales.

Suite à l'assemblée générale départementale du 16 novembre 2026 à Saintes en présence de tous les clubs du département, l'info la plus importante à retenir est la dématérialisation des licences au profit d'un QR Code qui devra être présenté à chaque concours via son portable. Pour ceux qui n'en possèdent pas, une version papier sera remise.



Travaux boulodrome

Après une phase d'étude, l'accord du conseil municipal pour la construction du boulodrome couvert nous a été annoncé. Début octobre, une étude de sol a été effectuée pour l'implantation des poteaux. Parallèlement à ces travaux, la mise en place de 4 tables de pique-nique a été effectuée.

Conscients du soutien de nos élus, nous remercions l'ensemble du conseil municipal pour la mise en œuvre et la réalisation de nos demandes.

Je remercie également tous les bénévoles, licenciés, qui participent à la vie de notre club.

Le Président / Laurent PASQUET

Association Tarot Challenge Sud-Saintonge



L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" a repris ses activités début septembre. Changement de présidence suite à l'arrêt d'Isabelle Duniaud. Nous organiserons 2 concours dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2026, les dimanches 01 mars et 12 avril, à 14h30.

Plus aucun contact avec les autres associations de la commune qui nous aidaient à organiser plusieurs concours dans la saison, donc pas d'autre organisation avant notre Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 27 juin à 15h à la salle des fêtes, et sera suivie du premier concours de la saison 2026/27, à 21h15.

Nos concours sont ouverts à tout le monde, sans carte d'adhésion à l'association, ni licence fédérale, et chacun a son lot. La première dame repart avec une récompense supplémentaire.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous pouvez consulter les classements hebdomadaires sur notre site : www.tcss-tarot.clubeo.com

Contact chez le Président Franck Hubert, au 0780493877.

Merci d'avance de votre participation

Cordialement

Le secrétaire de l'association

Christian Maury

Les Enfants d'Argile

Le théâtre du premier août « Les enfants d'Argile »

Il s'est déroulé derrière l'église dans la parcelle appartenant à la commune par une chaude soirée d'été. La foule des spectateurs était en majorité constituée des parents des huit enfants, acteurs de ce théâtre en plein air.

Conçu et réalisé par MM. Philippe Peychaud et Richard Perret co-créateurs du Teurlay Environnement Théâtre, le spectacle intitulé « les Enfants d'Argile », traitait de l'univers du kaolin où par une série de tableaux, Clérac est sublimé par son passé d'extraction de la terre blanche (comme on dit ici) et dont les utilisations exhaustives étaient finement décrites sans pour autant qu'on ait eu l'impression de prendre une leçon. L'ukulélé de Mélissa et la guitare de Pierre Jean Zantman rythmaient les enchaînements.



Teurlay Environnement Théâtre

Du théâtre à Clérac !?

Oui, tous les jeudis de 18h30 à 20h pour les adultes. Et pour les enfants à partir de 8 ans, c'est pendant les vacances scolaires. Les prochains stages auront lieu les **10, 11, 12 février, 7, 8, 9 avril, 7, 8, 13 juillet, et du 3 au 8 août 2026**. Quelques places sont encore disponibles.

Ça coûte combien ?

Pour les enfants, 3 journées de stage c'est **40 euros**. Et pour les adultes, c'est **85 euros** par trimestre (11 séances). Nous essayons de proposer des tarifs accessibles à tous. Renseigne-toi sur le site <https://www.tettheatre.com/> ou sur la page <https://www.facebook.com/teurlayenvironnementtheatre>



www.facebook.com/teurlayenvironnementtheatre

Mais, le théâtre c'est nul, ça sert à rien !

On dit ça, oui. Parce que le théâtre ne produit ni machines, ni profits. Il ne rapporte rien en bourse, il ne fait pas tourner les usines, il ne remplit pas les supermarchés. Il ne "sert" à rien de concret : juste des mots, des gestes, des émotions. À quoi bon perdre deux heures dans un théâtre à regarder des gens faire semblant d'en être d'autres ? À quoi bon apprendre des textes vieux de plusieurs siècles, répéter des émotions inventées, s'émouvoir

pour du faux ? Et pourtant...C'est justement là que tout commence. Le théâtre ne fabrique pas des objets, mais des êtres conscients. Il ne vend rien, mais il transmet ce que l'argent ne peut acheter : la parole, la mémoire, la présence. Sur scène, on apprend à écouter, à douter, à penser. On s'y découvre vivant parmi les autres, fragile, faillible, mais relié. Le théâtre ne répare pas les machines, mais il répare les âmes. Il ne nourrit pas le corps, mais il nourrit l'esprit, il aiguise le regard, il redonne du sens aux mots "nous" et "ensemble". Et surtout : sans théâtre, il n'y a pas de société civilisée. Car une société sans théâtre, c'est une société qui ne se raconte plus, qui ne se regarde plus, qui oublie de rire d'elle-même et de réfléchir à ce qu'elle devient. C'est une société muette, aveugle, amputée de sa conscience. Le théâtre, lui, nous apprend à être humains. À ressentir, à comprendre, à rêver ensemble. Alors oui, le théâtre ne "sert" peut-être à rien. Mais sans lui, **nous ne serions plus rien** »

Depuis sa création en 2017, l'association Teurlay Environnement Théâtre propose à Clérac, des activités théâtre pour les enfants et les adultes, avec le soutien de la commune, de la communauté de communes et du département.

Ainsi, T E T a pu réaliser de nombreux spectacles qui ont obtenu un réel succès auprès du public

(*Enfances à Clérac, Légendes de haute Saintonge, Comédies Italiennes, Combien de ça va faudrait-il pour que ça aille vraiment?, Les enfants d'argile...*).

Ces projets ont été conçus et dirigés par le comédien et metteur en scène Philippe Peychaud, avec la collaboration des musiciens Mélissa et Pierre Jean Zantman et Robin Celse. Administration Richard Perret. Membres du bureau: Stéphane Roi (président), Catherine Maurel, Jessie Comble, Marie Christine Pouget, Pascale Robin.



En attendant de vous retrouver toujours plus nombreux, nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes !

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Clérac ne cessera jamais de dire merci aux membres de l'association trop peu nombreux mais si précieux et également aux bénévoles de tous horizons pour leur implication toute cette année 2025.

Voici le déroulé de cette année bien chargée pour les membres et bénévoles du comité :

Tournoi des 6 nations du 15 mars 2025



Pour démarrer l'année, nous avons commencé doucement avec la diffusion du match de rugby France/Écosse comptant pour le tournoi des 6 nations. Ceci nous a permis de connaître certains habitants du lotissement la Rente, accompagné de nos employés, de Guy Pasquet, de notre boulanger, de Lilian, et d'autres du comité... Tout ceci accompagné par une entrecôte/frites. Une très belle première soirée.

Journée nettoyage du 22 mars 2025



Une journée opération nettoyage a été organisée par la Mairie. Le comité des fêtes est fier d'avoir participé et soutenu l'équipe de l'ACCA.

Journée théâtre du 23 mars 2025



La compagnie « Les Durathieûrs » a présenté le dimanche 23 Mars un spectacle patoisant saintongeais devant plus de 110 personnes qui ont pu goûter des crêpes à l'entracte. Bravo et merci.

La prochaine date est d'ores et déjà retenue pour l'année 2026 : le dimanche 15 mars 2026 avec un nouveau spectacle.

Comité des Fêtes (suite)

Journée Pique-nique 25 mai 2025

La journée pique-nique de village n'a pas eu un grand succès cette année :

. peut-être le lieu, nous essayerons de faire mieux l'année prochaine avec un lieu plus neutre et avec plus d'espace vert.

. peut-être la date aussi, le jour de la fête des mères n'était pas forcément adapté.

En revanche beaucoup de participants pour rigoler à la pétanque, donc merci à eux.



La fête de la musique 21 juin 2025



Cette journée de la fête de la musique coorganisée avec la Mairie a été pour nous, comité des fêtes, une première et, d'après les retours que l'on a eus, cela a été vraiment une réussite. La fête a commencé dans l'église avec Marie-Françoise Barré et ses élèves, puis devant la salle des fêtes avec une animation jazzy et très sympathique « New Parade Jazz Band ». Une restauration était possible grâce aux food trucks présents. La soirée s'est terminée dans la salle des fêtes avec le DJ Chris Dance et nos superbes danseuses .

À refaire l'année prochaine pour encore plus de folie !

Journée Plein Air du 5 juillet

Ce 5 juillet 2025, le comité des fêtes a organisé, en association avec l'ACCA, sa journée « Plein Air ».

Malgré la forte concurrence cette année dans les communes voisines (repas et animations) vous avez été nombreux à venir soutenir et participer à notre belle journée « plein air » et pour cela toute l'équipe du comité des fêtes vous dit MERCI !

Comité des Fêtes (suite)



Le Comité des Fêtes a souhaité étendre la soirée plein air et proposer des animations enfants avec maquillage gratuit, pêche aux canards, stand crêpes et gaufres, boissons gratuites, la nouveauté du manège « LA TOUR DE MAGIE » et l'écurie de Cercoux qui a proposé des promenades à dos de poneys.

À l'issue de cette après-midi, retour aux agapes coutumières : tout d'abord dégustation de sangria accompagnée de moules. Avec une animation en parallèle de jonglerie / théâtre de rue proposée par la compagnie « SI J'Y SUIS » et son spectacle « Entre ciel et terre ».

Les deux cents convives ont pu apprécier le repas proposé : melon au pineau, jambon à la Jean Claude et ses haricots à succès, fromage et pâtisseries du fournil de Clérac. Le tout arrosé de vin rouge et rosé.

Le DJ Kévin de « Décibels 33 » a assuré l'animation de la soirée et a permis aux danseurs de s'exprimer en s'adaptant aux différentes demandes des danseurs.

Un grand merci également aux transports STP et aux transports RAPITEAU pour leur participation à la réussite de cette soirée.



La fête du village du 5 au 7 septembre.



Les animations foraines animèrent le village pendant ces trois jours.

Le **vendredi** la place de la Gaité accueillait le marché nocturne. De nombreux commerçants ont joué le jeu cette année (retrouvez les dans l'affiche).



Un marché nocturne réussi, c'est grâce à vous.

Merci également à l'animation style karaoké DJ BPROD pour nous avoir fait chanter et danser.

Beaucoup de spectateurs cette année ont pu admirer le feu d'artifice le **samedi** soir.

Le **dimanche** un tournoi de belote a réuni des inconditionnels, chacun a pu repartir avec une récompense.

Pour être au courant de nos activités vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : « Comité des fêtes de Clérac » et sur Panneau Pocket.

Vous appréciez les fêtes proposées et/ou souhaitez d'autres animations : le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour continuer ses activités et ajouter de nouvelles animations. Si vous êtes intéressés, manifestez-vous et rejoignez-nous.





Association Sportive et Culturelle de Clérac

ASCC : les 10 ans !

Créée en octobre 2015 par Christophe Vallade et Pascal Priouzeau, l'Association Sportive et Culturelle de Clérac a commencé ses activités le 17 janvier 2016 avec trente randonneurs. Sa manifestation phare, la Rando des Pins, connaîtra en juin prochain, sa 10ème édition (elle n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la COVID).

L'occasion pour moi de retracer le parcours de cette association. Parfois, des adhérents me demandent comment l'ASCC est apparue et ce dixième anniversaire me paraît être un bon moment pour cela.

Le point de départ fut donné par Christophe, jeune conseiller municipal passionné par le vélo (dont c'était le métier) et désireux d'organiser une grande manifestation autour du VTT. Ne sachant pas comment s'y prendre, il me sollicita pour avoir mon avis. Dans un premier temps, je lui conseillai de se rapprocher d'une association existante afin de simplifier les démarches et d'avoir un support officiel (et des bras pour l'aider). Quelques temps plus tard, il revint me voir, n'ayant pas trouvé l'aide escomptée.

Dès lors, la création d'une nouvelle association s'imposait. Mais créer une asso juste pour une manifestation était un peu restrictif. Je lui proposai donc d'élargir les possibilités et en profitai pour lui proposer une association qui serait capable de développer et favoriser l'émergence de diverses activités sportives à Clérac mais aussi culturelles. On est tombé d'accord et je me suis mis à la rédaction des statuts que je lui ai proposés avant d'inviter la population à une réunion d'information et de création.

Un Conseil d'Administration de six personnes fut créé et un bureau élu. Le premier C.A. était constitué de Christophe Vallade (Président), Jean-Philippe Bernard (Vice-Président), Pascal Priouzeau (secrétaire), Mathieu Reygnier (trésorier), Nicole Beauvarlet et Dominique Maurel. Christophe en a été le Président pendant les cinq premières années avant de quitter la Haute-Saintonge. Une fois l'association déclarée, il fallut attendre sa parution au journal officiel, ce qui fut fait en novembre 2015.

La première activité fut la randonnée une fois par mois. Deux circuits de marche et un circuit VTT pour commencer. L'adhésion de 45 personnes dès la première année nous encouragea grandement.

Aujourd'hui, après dix années d'existence, l'association propose, deux fois par mois, quatre circuits de marche, un ou deux circuits de VTT selon le nombre de présents et une section photo qui se réunit une fois par mois (depuis l'année dernière).

Forte de ses 76 adhérents, l'ASCC poursuit son chemin et fêtera sa dixième Rando des Pins en 2026.

Pascal Priouzeau



Ravitaillage dans les bois de Fradon pendant la dernière RdP



Association Sportive et Culturelle de Clérac

ASCC Octobre Rose

Comme chaque année, l'Association Sportive et Culturelle de Clérac a de nouveau participé à l'opération Octobre Rose. 145 participants ont fait le déplacement ce dimanche 19 octobre pour aider la recherche contre le cancer du sein. 805 € de dons collectés ont été envoyés à l'hôpital Bergonié (Bordeaux) par le club de l'amitié, coorganisateur de la manifestation avec l'ASCC.

Il y a eu quatre circuits proposés pour la marche et deux pour le VTT. 114 participant.e.s se sont répar- ti.e.s sur le 6, le 8, le 10 et le 12 kms ou ont roulé sur le 33 et le moins de 30 km.

Celles et ceux qui l'ont souhaité ont pu verser un don au départ en échange d'un ruban rose tricoté main par le club de l'amitié. À l'arrivée, un pot était partagé avec tout le monde dans une très bonne ambiance et la ferme intention de revenir l'année prochaine.



Association Scolaire de Clérac

Nous comptons à son actif 4 membres : RIE Priscilla (présidente), CORNEAU Emeline (trésorière), ROOY Alexandra (secrétaire), MARES Cristina (secrétaire adjointe).



Les projets :

Année 2025-2026 : l'association scolaire est une association loi 1901 menée par un bureau de parents d'élèves. Cette association a pour but d'aider à financer les projets des classes (sorties, voyages, etc.). L'association vit grâce aux enfants et aux parents d'élèves qui la soutiennent en participant aux différentes actions réalisées tout au long de l'année.

- les goûters : toujours présents à la sortie de l'école, plusieurs fois dans l'année.

Le goûter s'élève à 1€ et se compose d'un jus de fruit, d'une compote et d'une part de gâteau. Il varie en fonction de la période de l'année et peut devenir une crêpe ou encore une gaufre.

Cette action se perpétue depuis plusieurs années et les enfants sont toujours aussi gourmands. Les jus et compotes sont financés par l'association et les gâteaux sont réalisés par les familles, en fonction du thème choisi. Nous tenons à renouveler nos remerciements aux familles pour leurs confectiions et leur investissement en fonction de leur disponibilité.

Le premier goûter a eu lieu le 2 octobre et a été un vrai succès.

Le prochain aura lieu à la soirée de Noël.



- Un événement cinéma aura lieu en collaboration avec l'association scolaire de Montguyon, le dimanche 30 novembre au cinéma de Montguyon pour les enfants de 6 ans et plus. Un petit déjeuner sera offert, pour toute place achetée, suivi de la projection « des inséparables ».



Pour Noël 2025, nous organisons :

- > une vente de sapins,
- > une vente de chocolats Jeff de Bruges,
- > la distribution des calendriers de l'Avent
- > une tombola

Association Scolaire de Clérac (suite)

Nous financerons des livres qui seront offerts aux enfants pendant la soirée de Noël le mardi 16 décembre.

Lors de cette soirée, les enfants proposeront leurs confections aux familles et présenteront leurs chants et danses de Noël avec les enseignants.

L'association offrira un goûter de Noël, avant le spectacle.

La soirée se poursuivra avec notre tombola annuelle. De nombreux lots attendent preneurs et nous remercions nos généreux donateurs. Elle permettra de participer au financement d'activités, d'achat de matériel ou encore aux projets pédagogiques de l'école.



Loto le samedi 7 mars 2026 : nous sommes à la recherche de généreux donateurs et bénévoles pour permettre de réaliser cet événement qui permettra de participer au financement des sorties scolaires à venir. De nombreux lots seront à gagner et une partie enfant sera aussi organisée. Une buvette sera ouverte pour permettre aux gens de se restaurer et s'hydrater tout au long de la soirée.



Une journée carnaval sera mise en place le 21 mars avec le traditionnel défilé, des activités en salle, un goûter.

Une vente de madeleines bijoux sera aussi organisée. Vous pourrez trouver le catalogue et le bon de réservation dans les cahiers de correspondance des enfants ou encore à la mairie.



Le vendredi 19 juin 2026 aura lieu la kermesse de l'école où nous serons présents pour tenir une buvette.

Un petit cadeau sera offert à chaque enfant. Un repas aura lieu dans la salle des fêtes pour poursuivre la soirée, le tout orchestré par les bénévoles de l'association.

Nous tenons à remercier les parents de nous aider à faire vivre cette association. Elle est importante pour nos enfants. Nous remercions également, toutes les entreprises qui nous aident financièrement ou logistiquement ; chaque don est important.

Et, enfin, merci à la Mairie de nous aider dans la réalisation de nos projets et de nous mettre à disposition les salles et le matériel.



École

RENTREE 2025 : QUOI DE NEUF ?

L'école de Clérac accueille 116 élèves répartis sur 5 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

Les effectifs sont stables.

Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée. C'est Mme ROY qui assure la journée de décharge du directeur.

Léa, animatrice de « Bouge tes vacances », a rejoint Lya pour encadrer les enfants le midi dans la cour. Nous n'avons malheureusement pas pu bénéficier de contrat en service civique cette année, les moyens alloués ayant été restreints.

Le préau de l'école a été repeint pendant l'été, ainsi que les portes des toilettes.

2 tables et des sièges ont été installés dans la cour de l'école, sous les arbres, pour les enfants souhaitant dessiner, jouer ou discuter. De nouvelles poubelles sont également présentes.

Un petit box de rangement nous sert de « malle à jouer » : mise à disposition de nombreux éléments de récupération pour développer l'imaginaire.

2 vélos anciens ont été renouvelés.

Le blog de l'école est toujours actif, n'hésitez pas à le consulter : e-clerac.blogspot.fr



SPECTACLE « VOYAGE AUTOUR DU MONDE »

Le vendredi 6 juin, tous les élèves de l'école ont présenté aux familles et amis de l'école un très beau spectacle de fin d'année. La compagnie aérienne « Clérac airlines » a fait voyager le public dans 5 continents. Pour chacun, une danse et un chant ont pris place sur la scène. Le show a été très apprécié, avec une mention spéciale pour la mise en scène et les costumes.

Il n'y avait pas assez de chaises tant le succès fut important. Bravo aux enfants et à toute l'équipe encadrante (enseignants, ATSEM, services civiques, AESH...) pour ce beau travail collectif dont nous nous souviendrons !



SORTIES DE FIN D'ANNEE

Le 23 mai, les élèves de la PS au CE1 sont allés au Zoo de La Palmyre. Une sortie de fin d'année plus tôt que d'habitude... et nous avons bien fait ! Il faisait un temps idéal, il y avait très peu de visiteurs, ce qui a rendu la visite des plus agréables.



École (suite)

Les 12 et 16 juin, 4 classes se sont rendues à Dampierre Sur Boutonne pour découvrir le site « échappées Nature » de l'Asinerie du Baudet du Poitou. Là encore, nous avons profité d'un très beau temps malgré des températures élevées. La ferme est superbe, les enfants ont pu découvrir les ânes et faire différentes activités à leur contact : pansage, randonnée avec pique-nique, course d'orientation, questionnaires pour mieux connaître cette espèce, etc.



L'IMAGINAIRE

Cette année, nous avons choisi comme thème commun d'école : l'imaginaire. Tout au long de l'année, les 5 classes travailleront autour de cette thématique à travers les différentes disciplines : chants, poésies, lectures, sciences, arts plastiques, etc.

En **PS/MS/GS**, des ateliers de langage sur le thème de l'imaginaire ont eu lieu. Le tableau des étiquettes a été décoré aux couleurs du thème, ainsi que les cahiers de liaison avec de nombreuses formes et couleurs. Les mains des enfants ont été transformées en petits monstres rigolos pour décorer le vestiaire.



En **GS/CP**, nous avons réalisé des porte-manteaux champignons, que l'on retrouve dans le monde d'Alice aux pays des merveilles. La première période était dédiée aux sorcières. Ainsi, nous avons travaillé sur la série Cornebidouille (6 volets). Assurément, certains des élèves mangeront leur soupe sans rechigner ! En fin de période, nous avons réalisé une peinture (qui servira de pochette) représentant une nuit d'automne, certainement la période préférée des sorcières ! Avec maître Benoit, les GS ont réalisé de délicieux sablés du sorcier. Merci aux mamans qui ont aidé à l'encadrement.

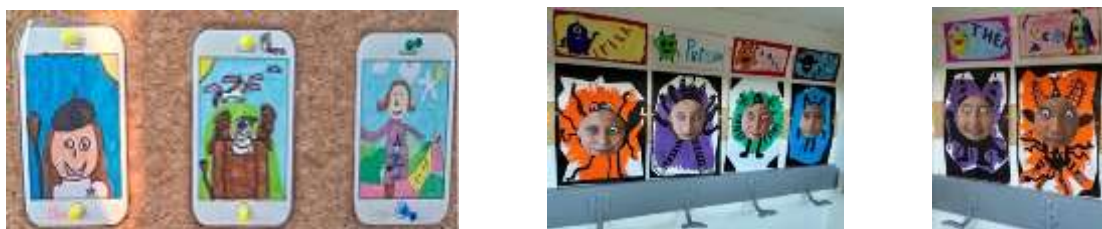


Les **CE1** ont transformé le couloir de leur classe en une incroyable forêt magique, avec des décors géants suspendus : lapins, lutins, horloges, cristaux, papillons, licornes, champignons empoisonnés sont au rendez-vous. Ils ont écrit des messages magiques avec du jus de citron, qui ont disparu puis réapparu en les chauffant. Les porte-manteaux sont sur le thème de la magie : chaque élève s'est déguisé en magicien et a inventé une formule magique à partir des lettres de son prénom. À l'entrée de la classe de CE1, on peut deviner les 5 sous-thèmes de travail de l'année : la magie, les mondes invisibles, le rêve, les super-héros et les créatures légendaires.

École (suite)



Les **CE2/CM1** ont appris une belle poésie sur les sorcières et pour décorer le couloir, les élèves se sont dessinés comme s'ils se prenaient en selfie avec des animaux fantastiques ou en étant des monstres eux-mêmes. La classe de **CM1/CM2** a travaillé sur le thème des monstres. Des porte-manteaux personnalisés ont été réalisés. Chaque photo a été détournée et modifiée afin de créer la classe des petits monstres.



LES PREMIERS JOURS DE CLASSE EN MATERNELLE

7 enfants sont entrés en Petite Section cette année. Ils ont découvert tous les petits plaisirs de l'école : la motricité, les jeux dans la cour et la structure, les phasmes de la classe. Mélangés à des MS et des GS, ils peuvent profiter de l'aide de plus grands qui connaissent déjà bien la classe et son fonctionnement.



Ils ont appris à tracer des chemins, des lignes ouvertes ou fermées, à coller des gommettes, manipuler de la pâte à sel...



LES CE2/CM1 ET CM1/CM2 ONT NETTOYÉ LA NATURE !



Vendredi 26 septembre, comme chaque année, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont déplacées dans Clérac dans le but de nettoyer et surtout d'enlever les déchets du village. Les enfants étaient comme toujours très motivés et ont réussi à remplir plusieurs sacs poubelles entiers avec des découvertes parfois surprenantes comme des brosses à dents, des tasses, un mixeur ou bien d'autres choses encore !

École (suite)

SEMAINE DU GOUT DU 13 AU 17 OCTOBRE

Les élèves ont dégusté un repas du sorcier (thème annuel de l'imaginaire) avec un pétillant violet ensorcelé, une délicieuse soupe de sorcière, un petit rôti du dragon et sa purée maléfique, du fromage de la grotte et une tarte au sort. Merci à Marie-Christine, la cantinière, de s'être associée au projet des enseignants. Merci aussi à Émilie pour son investissement dans la décoration de la cantine, avec de très jolies créations.



Les maternelles ont comparé des fruits : ils les ont rangés du plus petit au plus grand, avant de les déguster.



Les 17 élèves de CM2 ont déjeuné au restaurant (offert par la commune) avec leur enseignante, le directeur, M. Priouzeau (élu en charge des affaires scolaires) et M. le Maire. Merci à la Mairie pour ce repas que les élèves de CM2 attendent chaque année impatiemment. Au menu : cocktail de fruits, velouté de butternut et chantilly à la châtaigne, ballotine de volaille aux champignons / légumes croquants / purée de pois cassés, tarte d'automne pommes/amandes/caramel et sa boule de glace à la vanille. Un régal !



École (suite)

MALLE A JOUER

Pour développer l'imaginaire et le jeu chez les enfants, nous testons cette année de mettre à leur disposition une « malle à jouer ». C'est un regroupement d'objets de récupération, que les élèves peuvent détourner à leur guise pour jouer : assembler, pousser, tirer, accrocher, parler dedans, empiler, faire des cabanes...

C'est un véritable succès : tous les élèves attendent impatiemment la récréation pour jouer avec ces objets, aussi bien à 3 ans qu'à 10 ans, chacun y trouve son intérêt.



VISITE DU MUSÉE DE CLÉRAC

Jeudi 16 octobre, la classe de CE2 s'est rendue au musée de Clérac dans le cadre de la découverte de leur village. Beaucoup d'entre eux ne savaient pas qu'il existait. Ils ont découvert les métiers d'autrefois à travers une collection d'outils et les explications de M. Priouzeau qui leur a ouvert les portes de ce lieu. Ils ont pu également se rendre dans l'église qui jouxte le musée afin de découvrir la beauté de son architecture.



UN PETIT TOUR DANS NOS CLASSES



Les PS/MS/GS font des mathématiques dans le jardin de l'école. Ils reproduisent les chiffres avec leurs corps, construisent des collections de choses naturelles pour apprendre à compter.

Les maternelles aiment beaucoup utiliser les jeux de construction présents dans la classe. Certains construisent la tour la plus haute, d'autres créent de petits villages.



École (suite)



Toutes les deux semaines, nous nous rendons à la médiathèque pour emprunter des livres. Sandra lit une histoire aux élèves, puis vient le temps du choix ! Pas facile, les têtes tournent avec autant d'albums à disposition.



Tous les après-midis, en rentrant de la pause méridienne, les élèves de CP se brossent les dents. L'hygiène bucco-dentaire fait partie de l'un de nos projets de classe cette année. Pas besoin de le rappeler, dès l'entrée en classe, le chrono est activé et c'est parti pour deux minutes !



Chaque matin, 2 élèves de CE1 lisent le mot du jour à leurs camarades. Il s'agit d'une définition pour acquérir de plus en plus de vocabulaire. Juste après, il y a une petite devinette pour voir si tout le monde a bien écouté !

Voici le coin des responsabilités. Chaque élève a un « métier » au sein de la classe, pour se sentir utile et impliqué. Toutes les 2 semaines, nous changeons les responsabilités. Parmi les métiers les plus populaires : nourrir les axolotls, s'occuper des plantes, faire le relevé météo (température, graphique...), choisir un « password » à chaque séance d'anglais.



Dans la classe des CE2/CM1, pour la deuxième année consécutive, nous avons le petit coin lecture qui est confortable et toujours aussi populaire auprès des élèves.

En CE2/CM1, un coin "Les Incorruptibles" regroupe les livres de la sélection de cette année. Ils sont mis à disposition des élèves qui peuvent les lire tranquillement et à leur rythme. Une fois terminé, les enfants mettent une note sur 5 sur chacun des livres afin de préparer le vote à la fin de l'année.



Dans le couloir menant à la classe, une fresque sur le thème de l'imaginaire a été mise en place afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de venir seul ou en binôme sur un court temps d'autonomie pour la colorier afin d'égayer ce lieu de passage.

Nous avons accueilli un nouvel élève au sein de la classe de CM1/CM2 afin de travailler sur le squelette humain. Il se prénomme Oscar. Il a été très vite intégré au groupe et les élèves s'y référent pour étudier l'anatomie et répondre aux questions lors des séances de sciences. C'est un outil très pratique, ludique et parlant pour les enfants qui se rendent mieux compte de la conception de leur corps.





Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee-de-clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-70-22-58

Ouverture du Musée

du 1^{er} juin au 30 septembre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Exposition photos au musée

Chaque année, une salle du musée est réservée à un exposant : artiste peintre, ou autre. Cette année, n'ayant pas eu de demande spécifique, ce sont quelques membres de la section photo de l'ASCC qui se sont proposés pour meubler cette pièce. Le vernissage a eu lieu le 12 juin avec quelques élus.

Outre des photos encadrées, on pouvait y voir une exposition d'anciens appareils photos et de deux agrandisseurs de l'époque de l'argentique. Aujourd'hui, on ne parle plus que d'appareils numériques d'où les photos sont extraites directement vers une imprimante via un support informatique (ordinateur) mais il y a encore peu de temps, les photos étaient conservées sur un support appelé « négatif » qu'il fallait passer dans un agrandisseur puis baigner le papier photo dans des bains de produits chimiques qui révélaient l'image. C'est tout ce processus qui était expliqué dans cette exposition.



L'un des membres de l'ASCC, Daniel Bremaud, explique le monde de la photo à son auditoire.



Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270
Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

La Médiathèque Municipale : un lieu de culture, d'échanges et de découvertes pour tous !

C'est un espace ouvert à tous, gratuit et convivial, qui favorise la lecture, la culture et le partage.

Un large choix de ressources pour tous les goûts

La médiathèque met à disposition **un fond riche** et varié :



Livres pour adultes, adolescents et enfants (romans, BD, albums jeunesse, documentaires, magazines...) **DVD** pour petits et grands : films, classiques du cinéma, documentaires, séries, etc.

CD musicaux de tous genres : chanson française, musique du monde, jazz, rock, classique...

Jeux de société pour toute la famille : un excellent moyen de partager un moment ludique et intergénérationnel à la médiathèque ou à la maison !



Des animations culturelles et conviviales toute l'année

La médiathèque propose régulièrement des **ateliers créatifs**, des **expositions thématiques**. Un **puzzle participatif** est également disponible : chacun peut y contribuer à son rythme ! Ces animations sont ouvertes à tous et favorisent les échanges entre habitants de toutes générations.

Des services adaptés à chacun



Le Bibliobus de la Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime (MD17, Saintes) passe une fois par an, permettant de renouveler les collections et d'enrichir régulièrement le fonds documentaire.

La navette mensuelle offre la possibilité de réserver des ouvrages spécifiques provenant de la Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime.

Le portage à domicile : pour les personnes de la commune dans l'incapacité de se déplacer (temporairement ou durablement), un service de livraison de documents à domicile est proposé. Ce service gratuit permet à tous de continuer à profiter de la lecture, quelle que soit la situation.



Une médiathèque ancrée dans un réseau dynamique

La médiathèque de Clérac fait partie d'un réseau collaboratif qui permet de mutualiser les ressources et les animations :

- la MD17 de Saintes,
- la Médiathèque de Haute-Saintonge,
- les Bibliothèques du Sud-Saintonge,
- et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge (CDCHS).



Bibliothèque (suite)

Grâce à ces partenariats, les usagers bénéficient d'un accès élargi à des milliers de documents et à de nombreuses activités culturelles locales.

Restez informés !

Toute l'actualité de la médiathèque (nouveautés, animations, expositions, coups de cœur, informations pratiques...) est régulièrement publiée sur : Facebook, Instagram et le site internet de la commune.

Une équipe investie et accueillante

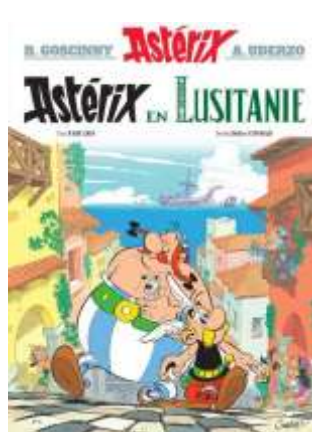
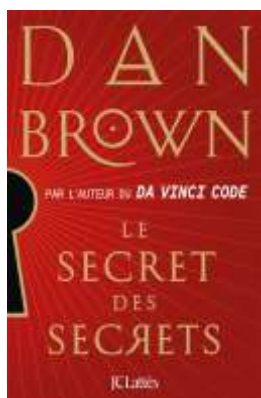
La médiathèque est animée par Sandra BERGÈS, responsable du lieu, accompagnée d'une équipe de bénévoles passionnées :

Marie-Claire CAILLÉ, Ginette CAMPS, Lucie PONT, Nadège RENAUD, Annie GASCOIN et Paulette CHARGÉ.

Leur enthousiasme et leur disponibilité contribuent à faire de la médiathèque un espace vivant, chaleureux et ouvert à tous.

Venez découvrir, emprunter, échanger, jouer et participer !

Quelques Nouveautés



La Médiathèque Municipale de Clérac vous attend pour un moment de détente, de découverte et de plaisir autour des livres et de la culture.

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles

De nombreuses maisons sont construites de nos jours dans la commune. Les nouveaux propriétaires doivent respecter un certain nombre de règles d'urbanisme. Qu'en était-il dans les temps anciens ? Comment nos ancêtres ont-ils construit les nombreuses vieilles maisons de notre bourg et de nos villages ?

Une première remarque s'impose. L'habitat des Cléracais, même les plus riches, a toujours été très modeste et simple. À cela deux raisons. D'abord la région, au sol très pauvre, n'a pendant longtemps supporté qu'une agriculture et un élevage de subsistance, n'apportant que de faibles revenus. Ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle, que la viticulture et la sylviculture, ont amené une certaine aisance qui a permis aux propriétaires de se faire construire des habitations plus confortables.

Ensuite la pierre locale, le grison, était rare et de mauvaise qualité, et ne permettait pas la construction de bâtiments imposants et bien décorés. Si bien que pendant longtemps, les constructions étaient à pans de bois, l'espace entre les montants verticaux et horizontaux, étant rempli par le torchis (mélange d'argile et de paille). Il n'en reste pas de vestige à Clérac, si ce n'est dans les granges, hangars et écuries, et dans quelques cloisons intérieures. Quelques unes subsistent dans des communes voisines.

La quasi-absence de maison à pans de bois à Clérac vient sans doute du fait que très tôt Clérac a eu un premier « règlement d'urbanisme » qui obligeait de construire les habitations en pierre. En effet dès 1463 le nouveau seigneur de Clérac, Bertrand Ardilhon, oblige les tenanciers auxquels il a concédé un mayne, à édifier « une maison de deux à quatre travées en pierre avec une bonne charpente couverte de tuiles » (une travée correspond à deux fenêtres ou à une porte et une fenêtre en façade). Cette disposition sera reprise au cours des siècles, jusqu'à une époque récente.

En même temps qu'il fait reconstruire « l'hostel » de Clérac qui sera connu par la suite sous le nom de château de Caillères, Bertrand Ardilhon fait restaurer le prieuré, longue bâtisse située à l'est de l'église (d'où le nom de « longère » donné aujourd'hui à ce type de maison). Ce prieuré, dont les parties les plus anciennes datent du XII^{ème} siècle, est sans doute le bâtiment le plus ancien de la commune. Il a traversé les siècles et a servi de modèle architectural à bon nombre de maisons. Plusieurs fois modifié, il existe encore aujourd'hui (l'auteur de ces lignes y est né). Vendu par l'abbaye de Guîtres au milieu du XVII^{ème} siècle à un laboureur de Clérac avec l'enclos de terre d'un demi-journal qui l'entoure, il est acheté au début du XIX^{ème} siècle par Louis François Ignace de Caillères, un cadet de la famille seigneuriale, qui après avoir émigré pendant la Révolution, est revenu au pays et a été nommé percepteur de Clérac et Cercoux. Ses descendants le conserveront pendant plus d'un siècle avant de le vendre en deux lots. Les Caillères mettront au goût du jour la moitié Ouest de la longue bâtisse, agrandissant les portes et fenêtres du rez-de-chaussée, harmonisant les ouvertures des greniers et reconstruisant les cheminées. La moitié Est, louée à la commune pour abriter la première école publique de garçons, conservera un aspect plus ancien.

Les prescriptions de Bertrand Ardilhon et le prieuré sont donc à l'origine de l'architecture de la plupart des maisons de Clérac. Mais ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que les Cléracais éprouvèrent le besoin et eurent les moyens financiers de faire construire les maisons que nous pouvons encore voir aujourd'hui. La maison devient alors (comme le caveau ou la tombe dans le cimetière) un signe extérieur de richesse.

M. Rullier a parfaitement décrit dans son ouvrage sur le village du Taillis ce que l'on peut considérer comme « la maison modèle » des Cléracais. La maison, aujourd'hui disparue suite à la construction de la LGV, a été bâtie au début du XX^{ème} siècle pour Elisa Joyeux dont le mari, François Macouillard venait de mourir accidentellement, victime du renversement d'une charrette au Brandard. La famille Macouillard est une des plus anciennes familles de Clérac dont on trouve mention dès le début du XVII^{ème} siècle. Famille de marchands et de laboureurs, mais aussi de notaires et chirurgiens, elle s'est d'abord installée au Barail (qui s'appelait alors chez Macouillard) avant de s'éparpiller dans toute la commune. Au moment de la construction de la maison, le lieu dit Le Taillis, n'avait aucune construction et était composé de plusieurs parcelles appartenant aux familles Macouillard, Thomas, Chaumet et Batard.

La maison, exposée au sud, est à deux travées. Les murs extérieurs sont en moellons, recouverts de mortiers et blanchis chaque année à la chaux. La toiture à deux pans dissymétriques, est en tuiles (certainement

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)

fabriquées dans une tuilerie voisine, peut être celle de Fradon). En façade se trouvent deux pièces (une cuisine et une chambre). A l'arrière, sous le pan de toiture le plus long, un grand chai héberge le pressoir, les barriques où vieillit le vin et la réserve de pommes de terre. Deux hangars en bois (les « ballets ») encadrent le bâtiment principal. Le plus grand abrite l'étable et la grange. Un grenier, éclairé par quatre petites fenêtres, est accessible par une échelle depuis le chai.

C'est ce plan standard que l'on retrouve, plus ou moins amendé selon la richesse de leurs propriétaires, dans presque toutes les maisons de Clérac.

La maison du Taillis est celle d'un moyen propriétaire, possédant entre 5 et 10 ha de terre, pouvant élever 5 ou 6 vaches et entretenir un couple de chevaux. Il y en avait beaucoup dans la commune. Impossible de tous les nommer. Mais on peut voir encore leurs maisons dans les villages.

Les petits propriétaires, métayers, journaliers et domestiques vivaient souvent dans des maisons basses d'une seule travée (donc une seule pièce) souvent accolées les unes aux autres. La plupart ont disparu aujourd'hui.

Les Cléracais plus aisés, toujours en s'inspirant du même plan, ont agrandi et embelli les bâtiments, pour parfois même les faire ressembler à de petits châteaux. Les principales différences portent sur le nombre de travées, les matériaux utilisés (moellons ou pierres de taille, tuiles ou ardoises) et la hauteur du grenier. Ce dernier peut être peu élevé et percé de simples lucarnes ou bien prendre l'aspect d'un véritable étage avec des ouvertures plus grandes pouvant éclairer des pièces habitables.

Quelques exemples vont permettre d'illustrer ce propos.

L'ancienne maison des Duvedeix, notables descendants de plusieurs familles de laboureurs et propriétaires aisés (Berteau, Lusseau, Bertet...) à Massicot est sans doute une des plus anciennes. La maison du maître, en moellons est à deux travées principales, séparées par un couloir central. Et elle est prolongée par la maison plus basse et à une seule travée du métayer. C'est aussi le cas de la maison Prévot à Lusseau du Coin tout proche et de beaucoup d'autres.

Plus récente, la maison Mornet à Souillac est déjà plus majestueuse et prend l'allure d'une maison bourgeoise, bien qu'édifiée par une simple famille d'agriculteurs qui avait su rassembler autour d'elle plusieurs dizaines d'hectares. Les ouvertures des greniers sont suffisamment hautes pour donner l'illusion d'un premier étage aménagé. Les murs mélangent moellons et pierres de taille.

Maison à l'aspect bourgeois aussi est la maison Clémenceau (famille de riches propriétaires) à Angenin. Remise au goût du jour, l'ancienne bâtisse a fière allure avec son premier étage éclairé par de grandes fenêtres.

Et pour avoir à Clérac, lorsqu'ils viennent y passer quelques jours, un logis en rapport avec leur notabilité (l'un d'entre eux a été maire de Clérac, un autre conseiller général de Guîtres, maire de Sablons de Guîtres, juge de paix, chevalier de la légion d'honneur et officier d'académie), les Duvedeix abandonnent leur vieille demeure familiale de Massicot pour une maison toute neuve située à quelques centaines de mètres (au lieu dit Petit Lusseau) : avec sa façade symétrique à un étage, ses encadrements de portes et fenêtres en pierres de taille, sa corniche et son toit à quatre pans, elle a tout d'une « maison de maîtres ».

Encore plus conséquente, mais avec les mêmes caractères architecturaux, est la maison Chauve au Bonnin, construite à la fin du XIX^{ème} siècle par les héritiers de plusieurs lignées de riches laboureurs et propriétaires du Bonnin (les Bertet) et de Chepniers (les Chauve). Son portail monumental précédé d'une allée bordée d'arbres lui donne l'allure d'un petit château.

Au centre du bourg, le château Geneuil est un petit château comme il en existe beaucoup dans les villages de Saintonge. Prenant la place au milieu du XIX^{ème} siècle d'un ensemble de bâtiments appartenant depuis des générations à la branche aînée des Nau, il est dû à Jean Auguste Geneuil, propriétaire, médecin et maire de Clérac qui avait épousé Marie Nau (fille de Gilbert Nau, notaire et maire de Clérac) :

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)

en pierre de taille et couvert d'ardoises, il est au centre d'un parc planté d'arbres remarquables et entouré d'un mur de pierres percé de trois portails. Mais l'intérieur du logis est simple et modeste : deux pièces en bas, deux pièces en haut, un couloir central, une annexe sans étage accolée à l'ouest en bordure de rue et des communs à l'est qui rejoignent un bâtiment plus ancien (orné d'une belle porte, vestige d'une ancienne maison de maîtres).

Le château de l'Espie, construit en deux temps à la fin du XIX^{ème} siècle par Jules Nau, propriétaire, homme d'affaire, maire de Clérac et conseiller général, est inspiré du château Geneuil (Jules Nau y a passé une partie de ses jeunes années et en a hérité) : situé au centre d'un vaste parc et entouré lui aussi d'un mur de pierres percé de plusieurs portails, il est un véritable château avec son logis central, ses deux ailes latérales et sa toiture d'ardoise. Les communs sont séparés de l'édifice principal.

Dans le bourg, le long de la rue principale, artisans, commerçants, riches agriculteurs et notables ont fait agrandir, surélever et embellir de vieilles bâtisses, ou édifier de nouvelles maisons à un ou deux étages (tantôt en moellons, tantôt en pierre de taille), à partir des années 1850.

D'autres sont restés fidèles aux maisons allongées. C'est le cas des Dumon, famille de très riches propriétaires (dont l'habitation principale était prolongée à l'ouest par des communs, qui ont été ensuite aménagés en logements puis en locaux de services publics). C'est aussi le cas de la maison Dubreuil, à la sortie du bourg vers le Sable (aujourd'hui fortement modifiée). Entre les deux, la maison d'un fils du couple Geneuil -Nau, qui était receveur de l'enregistrement, est, elle, seule au milieu d'un enclos fermé par une grille en fer forgé. Les greniers assez hauts ont pu être aménagés en chambres.

Pour passer une agréable retraite, l'instituteur Ferdinand Poupelain s'est fait construire au début du XX^{ème} siècle une belle maison carrée en pierre de taille sur la route d'Angenin (où résidait un de ses fils qui avait épousé la fille du propriétaire du lieu).

On trouve aussi quelques maisons plus originales s'inspirant de style d'autres provinces. Ainsi la villa Monrepos, sur la route de Fradon, (construite par le peintre Furcy de Lavault dont le fils Gaston avait épousé Charlotte de Caillères) n'est pas sans rappeler les villas du bord de mer. On trouve même près de l'église une maison de type chalet et à Abel la maison Amaniou (descendants de plusieurs lignées de propriétaires forestiers) qui mélange style local, style balnéaire et style néo gothique.

Ces maisons ont été citées à titre d'exemples. Le promeneur curieux pourra en découvrir d'autres semblables ou très proches dans la commune et dans les communes voisines. Chacune a son originalité mais la plupart ont des caractéristiques communes qui permettent d'identifier, par delà un style qui s'inscrit dans le style régional de cette partie de la Nouvelle Aquitaine, quelques particularités liées à l'histoire locale de Clérac.

Le château de Caillères, ceux de la Vallade et de Vallombronze, aujourd'hui en partie détruits ou fortement modifiés, n'ont pas été cités : siège de seigneuries, propriétés de familles aristocratiques, ils appartiennent par leur style et leur fonction, à un autre type d'architecture.

Jean-Paul Grasset



Fig 1 : l'ancien prieuré dans le bourg (route des Châteaux)

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)



Fig 2 : acte notarié par lequel Bertrand Ardilhon, seigneur de Clérac, donne un « mayne » à un « tenancier »



Fig4 : la maison du Taillis au milieu du XXème siècle



Fig 3 : la maison du Taillis juste avant sa démolition suite à la construction de la LGV

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)

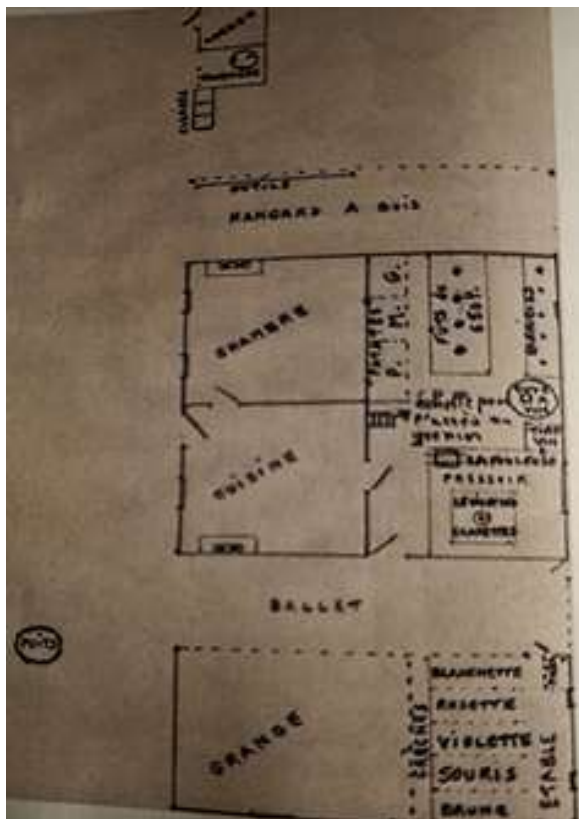


Fig 5 : plan de la maison du Taillis au milieu du XXème siècle



Fig 6 : maisons de petits propriétaires, métayers, journaliers et domestiques à Genet (photographie prise en 1968)



Fig 7 : ancienne maison Duvedeix à Massicot



Fig 8 : maison Mornet à Souillac



Fig 9 : maison Clémenceau à Angenin

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)



Fig 10 : nouvelle maison Duvedeix au Petit Lusseau



Fig 11 : maison Chauve au Bonnin



Fig 12 : château Geneuil dans le bourg (rue du Jeu de Quilles)



Fig 13 : château de l'Espie à l'Espie



Fig 14 : maisons du bourg (rue du Jeu de Quilles)



Fig 15 : maison Dumon dans le bourg (rue du Jeu de Quilles)

Clérac, hier et aujourd'hui : l'habitat à Clérac au cours des siècles (suite)



Fig 16 : maison Geneuil dans le bourg (rue du Jeu de Quilles)



Fig 17 : maison Poupelain dans le bourg (route des Vignes)



Fig 18 : villa Monrepos dans le bourg (rue de la Poste)



Fig19 : maison chalet dans le bourg (impasse donnant rue du Jeu de Quilles)

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques Nau

Voici un souvenir évoqué par Jean-Jacques Nau et qui fait suite à ceux du dernier bulletin.

La fête et le voyage des écoles

Traditionnellement début juillet, la fin de l'année scolaire était marquée par deux événements immuables : la fête des écoles avec distribution des prix et le voyage des écoles.

Le premier avait pour théâtre la place de la mairie ou (et ?) la salle des fêtes à laquelle le public, majoritairement constitué pour la circonstance de parents, grands-parents et proches, accédait après avoir gravi quelques marches au milieu d'un axe venant de la place de la mairie entre la pâtisserie Manos et la forge de Gergaud (Paul, Félix, Marie, Donatien, Rogatien ...). L'entrée des artistes se situait côté monument aux morts, une petite porte puis un petit escalier menaient directement aux coulisses jouxtant la scène sous laquelle étaient entassés les instruments de musique de la clique. Le confort des spectateurs ne faisait pas partie des préoccupations premières du moment, des bancs en bois, durs mais avec dossier, suffisaient. Il faut dire qu'en ce temps-là, la population était moins attachée à son confort, elle savait encore se contenter de l'essentiel.

Sur la place de la mairie, le public a pu assister à la construction de pyramides humaines par les grands du certif, à un match de foot contre leurs homologues de l'école de St Aigulin malgré la sapinette devant la mairie, les platanes sur le côté de chez Léger et surtout le chêne ancestral qui trônait quasiment en son milieu ! Les danses y avaient également droit de cité sur un parquet spécialement installé à cet effet, accompagnées par la musique du « phono », sans oublier les traditionnelles chansons.



Remise des prix scolaires en 1978 par Marc Poupelain, maire, Gabriel Nau, et Georges Boyer, conseillers municipaux.

La distribution des prix était un moment solennel ponctué par la présentation des récompenses (de beaux livres) aux membres du conseil municipal assis en rang selon un ordre établi : Le maire, les adjoints, puis les simples conseillers. Elle pouvait aussi se dérouler selon le même protocole solennel, sur la scène de la salle des fêtes à l'issue d'un spectacle théâtral ou de saynètes.

L'implication totale du corps enseignant, constitué de six membres à l'époque, investi à fond pour la réussite de la fête allait de soi, comme une évidence.



Démonstration de gymnastique avec Alexandre Baudoux et Franck Boursier, instituteurs dans les années 1950/1960

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques Nau (suite)

Le voyage des écoles était le deuxième événement marquant de la fin de l'année scolaire. Il a permis à bon nombre d'entre nous de découvrir certaines de nos belles régions de France, de goûter aux joies du voyage en car et pour certains ce fut les prémices d'une future vie d'interne.

Si je me rappelle bien, une cinquantaine d'élèves y participait, soit les deux classes du « certif » et du Cours Moyen auxquelles venaient s'ajouter les élèves de la commune âgés de quatorze ans au plus et qui fréquentaient le collège de Montguyon (et/ou de St Aigulin) ainsi que les élèves du village de Simoneau résidant côté Clérac mais scolarisés à St Pierre du Palais du fait de la plus grande proximité de l'école. Cette aventure commençait aux aurores, voire bien avant certaines fois. Les enfants et leurs instituteurs attendaient devant le bureau de tabac l'arrivée du car Begay de Léoville, prestataire privilégié à Clérac (l'USC y avait recours pour les déplacements dominicaux, de même que la paroisse pour les pèlerinages et aussi les Mésanges ...) Quelques fois l'attente était un peu longue, la ponctualité n'était pas le point fort de la maison Begay mais les parents ne repartaient qu'une fois le bus parti et après avoir aidé à charger les valises dans les soutes. Un matin, j'avais été très étonné de voir mon grand-père (conseiller municipal) qui nous accompagnait avec ma grand-mère et un autre couple, mettre un arrosoir dans la soute du car : en habitué des voyages avec les cars Begay il avait été confronté à une surchauffe du radiateur lors de précédentes sorties et avoir un arrosoir sous la main était à coup sûr le moyen de pallier le problème...à condition d'avoir de l'eau. Nous étions hébergés dans des lycées comme des internes, réfectoire puis dortoir et les « conneries » qui vont avec. Les Pyrénées centrales (Bagnères de Bigorre, arrivée de l'étape du tour à Luchon) orientales (Perpignan et la Cerdagne) avec la panne du car dans le col de Puy-morens le dernier jour et un retour à Clérac le lendemain matin du jour prévu après une nuit dans le car ! La Bretagne (La Baule, Le Croisic) le Lot (Gouffre de Padirac) sur une seule journée, telles furent les destinations que mes camarades et moi avons découvertes grâce au voyage des écoles et d'autres que moi s'en rappellent encore, j'en suis sûr. On n'oublie pas ce que l'on a aimé.



Jean-Jacques NAU, dernier enfant de la seconde rangée (de gauche à droite)



Filles de CE1, Classe de Mme Nicole CEYRAL
(1958-1959)

De gauche à droite : Brigitte Adolphe, ?, Lucette Prézat, ?
Sylviane Forestier, Sylvaine Lachaud, Marie-Claude Autier
et Marie-Claude Cornette

(?) : si vous les reconnaissez, faites le savoir à la rédaction.

La Chandeleur

La CHANDELEUR



Oussitout sortie de son pensaghe léontine
peurnait sa jatte,et feurniquait sa pâte a creupes
!

O fallait qu'o r'pouze et vers les 11 heures,
d'au p'tit boès dans la thieu zinière, les pouelles,
et point queustions d'couniller...

A l'enl'ver les ronds peur qu'o chauffe mais...

Moè j'les pardinées d'suc et en ligne dans thieu piat en
quatmarteau !

La peurmiare peur la cheunne, la s'conde peur moè, la troèzième
peur ma m'man ...

O faut zi saquer un p'tit mais d'niaule o la pas d'goût et, v'lan t'une
rasade,

A midi mon p'pa s'env'nait peur fare collation, et v'la l'moument
d'varité ..

A sont bounnes ?

- Ma foué point mouvaizes ..

Le ser venut la voézine, s'amener t'envec t'une piatée a son tour,
et là o lé la fin d'l'histoère

Ma m'man pouzer la queustion qui zi tarauder l'asprit

- Alors ?

A son meilloures les seunnes ma foè o ya oute chouze dans la
pâte ; ouais je zou sé o lé d'la fleur d'ourangher !

Moè j'aime point thieu goût !

Et mon p'pa d'un p'tit air d'filout'rie zi dit....

- Ben moè je zi teurve un ar d'returne zi....

Bonne jheurnée

CONCERT DE NOËL

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

EGLISE DE CLERAC
20H30

LA CHORALE
AU CHOEUR DU LARY

ENTRÉE GRATUITE





Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Mairie de Clérac

1 place de la Mairie
17270 Clérac
Tél : 05.46.04.13.12
info@ville-clerac.fr
www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

Culture

Bibliothèque : 05.46.70.22.58
bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Musée :

1 route des châteaux
05.46.70.22.58
email : musee@ville-clerac.fr
web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Du 01 juin au 30 septembre
Le mardi et mercredi de 14h à 18h30
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) : 05.46.04.90.08
ou 05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevancaux
2ème samedi : Eglise de Clérac
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon
4ème samedi : Eglise de Cercoux
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary,
26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et
jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

ENEDIS (dépannage) : 09 69 32 18 84

Orange : 39 00

SNCF : 0 892 35 35 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de
Montguyon) : 05.46.04.01.45

Email : ccas.msap@montguyon.fr

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au
05.46.49.27.77

Conciliateur de justice (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.org

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Pharmacie de garde : 118418

Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

Mme Lalande Corinne (rue de la faïencerie) 09.79.59.83.78

Assistants maternelles

Mme Beucher Laura (13 Grand Village) 06.21.90.58.38

Mme Clochet Aurore (8 rue de Lesné) 06.61.26.09.24

Mme Macoin Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.

MAM les petits trésors (5 lotissement la Rente) 09.81.40.78.67

1 place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12
Messagerie : info@ville-clerac.fr

Site internet : <https://www.ville-clerac.fr/>

